



FORMATION : Le Comité Social et Économique (CSE) Comprendre, mettre en place et faire fonctionner le CSE



350€ Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), conformément aux critères propres à chaque organisme financeur. En cas de financement partiel par l'OPCO, merci de nous en informer afin que nous puissions étudier votre dossier.

Date de formation: 23 mars 2026

Horaires: 9h-12h/14h-17h

Durée: 7H

Lieu:

Maison Pierre Waldeck Rousseau, Espace Associatif,
1 allée Mgr JR Calloc'h - 29000 QUIMPER

Intervenant: Consultant en droit du travail, chargé de cours à l'Université de Bretagne des entreprises et associations

Nombre de places disponibles: 15

Bénéficiaire: Salariés

Condition de participation:

L'association doit être adhérente

Dirigeants associatifs

Membres de la gouvernance

Directions et responsables RH

Encadrants amenés à participer au dialogue social

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2026-03-02

Contact: Delphine Le Doze

Description de la formation :

1. Historique et fondements juridiques
2. Protection des représentants du personnel
3. Heures de délégation
4. Information / consultation
5. Moyens du CSE

1. Calcul des effectifs
2. Étapes et calendrier
3. Procédure électorale
4. Élections partielles

Économiques et professionnelles
Sociales et culturelles
Santé, sécurité et conditions de travail
Différences avec les CSE ? 50 salariés
Organisation et formalisation des réunions

1. En présence d'un délégué syndical
2. En l'absence de délégué syndical

Salle équipée (paperboard, vidéoprojecteur)
Supports pédagogiques remis aux stagiaires
Documentation juridique actualisée

Évaluation formative tout au long de la formation
Études de cas et mises en situation
Questionnement oral
Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Objectif de la formation :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Identifier les instances représentatives du personnel et leur cadre légal
2. Appliquer les obligations réglementaires liées à la mise en place du CSE
3. Organiser et faire fonctionner un CSE dans une structure de moins de 50 salariés
4. Distinguer les missions du CSE selon la taille de la structure
5. Conduire une négociation collective avec ou sans délégué syndical

Compétences visées :

1. Comprendre le cadre juridique du dialogue social
2. Sécuriser la mise en place et le fonctionnement du CSE
3. Dialoguer efficacement avec les représentants du personnel
4. Prévenir les risques juridiques liés aux relations sociales

Modalités pédagogiques :

1. Apports théoriques en droit du travail
 2. Études de cas issues du secteur associatif
 3. Mises en situation et échanges de pratiques
 4. Support pédagogique remis à chaque participant
 5. Méthodes pédagogiques actives favorisant l'appropriation des compétences.
-

Infos Complémentaires :

Aucun prérequis